

Motion

Demande à la Municipalité d'une étude et d'un plan de réalisation d'un Centre culturel et de loisirs en lieu et place de l'actuelle « Salle Communale ».

Monsieur le Syndic,
Mesdames, Messieurs les Municipaux

Un **centre culturel** est un lieu ayant vocation à être mis à la disposition des habitants pour y tenir des évènements festifs, culturels ou autre. Il s'agit d'un lieu de vie qui peut contribuer de manière fondamentale au lien social unissant la commune et son potentiel d'attractivité ainsi que de revenus ne doit pas être sous-estimé.

Malgré son emplacement idéal au cœur du vieux bourg, notre salle se trouve dans un état de grande vétusté entraînant un gaspillage d'énergie important. Elle ne correspond plus aux standards actuels et nécessite urgemment une mise aux normes. Voici quelques éléments importants à inclure dans un futur projet de construction :

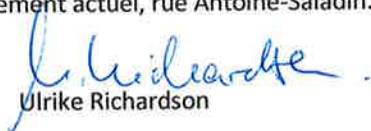
- Offrir un choix de locaux flexibles et adaptés, répondant aux différents besoins identifiés dans un programme d'utilisation
- Opter pour des matériaux modernes répondant aux standards actuels en matière d'isolation et de sécurité, permettant une exploitation du bâtiment durant les 60 prochaines années.
- Energies renouvelables : Opportunité de reconstruire en mettant en place un système énergétique durable et dans une recherche d'efficience, répondant aux objectifs fraîchement fixés par la Confédération. En effet, toute nouvelle construction de plus de 300m² devra être équipée de panneaux solaires.
- Objectif de rentabilité des nouvelles infrastructures par la location pour des conférences et/ou fêtes et profitant non seulement de la situation panoramique exceptionnelle mais aussi d'un rendement financier partiel des coûts de fonctionnement.
- Répondre aux problèmes récurrents de circulation et de stationnement dans le bourg, par la création d'un parking souterrain et le développement de la mobilité douce dans l'espace gagné en surface.

Un nouveau centre culturel permettrait d'avantage d'exploiter ce lieu pour ses activités culturelles et loisir tout en offrant des possibilités à plus grande échelle.

Favoriser l'emplacement actuel permettrait d'économiser l'espace au centre du village pour de nouvelles infrastructures sportives déjà prévues, mais surtout en vue de l'agrandissement de l'école, dont la capacité d'accueil de nouveaux élèves est déjà insuffisante. Cela a pour but de maintenir une cohérence dans l'aménagement territorial de la commune. La construction d'un nouveau centre culturel n'empêcherait en aucun cas la mise à jour des infrastructures sportives et pourrait même être planifiée parallèlement.

Par cette motion nous demandons à la Municipalité de :

Former un groupe de travail composé des membres de la Municipalité et/ou Conseil et d'un bureau Architecte afin de planifier et d'établir un cahier de charges et de mettre en œuvre ce nouveau centre culturel à l'emplacement actuel, rue Antoine-Saladin.


Ulrike Richardson

Birgit Schleifenbaum

Crans, le 18 octobre 2022